



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles. Garnier

## LE CHARLOIS

Vol.13, Numéro 06

23 JUN 2022

Conseil Municipal

### RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2022

Ouverture de la séance à 19:00

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 juin 2022.

Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2022.

#### CORRESPONDANCES :

**La Mutuelle des municipalités du Québec:** nous informe que la ristourne 2021 s'élève à 330 \$;

**Municipalité de Price. :** invite les élus de la municipalité au 5 @ 7 des élus lors de « Price en fête »;

**Fédération Québécoise des Municipalités:** nous remercie de notre adhésion

**Municipalité de Ste-Jeanne-D'Arc:** dans le cadre de leur 100e anniversaire, la municipalité invite les élus à un vin d'honneur le 2 juillet prochain;

**MAMH:** informe la municipalité du montant qu'elle recevra dans le cadre du partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec;

#### RAPPORT DU MAIRE:

- Le conseil de la MRC de la Mitis octroie un montant de 6 000 \$ à la municipalité de Saint-Charles-Garnier pour la création d'un plan de développement socio-économique grâce au fond éolien (PM-150).
- Appui financier de 15 000 \$ par année à Moisson Mitis pour les années 2022, 2023 et 2024.
- Adoption d'un plan d'action en matière d'immigration.

#### LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 10 juin 2022 totalisant 26 116 \$.

#### DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 MAI 2022 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT #256-22 PORTANT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ.

Le règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité a été adopté à l'unanimité.

#### VENTE À MME VALÉRIE HUET D'ITEMS SUITE À UN AVIS PUBLIC DE VENTE D'ÉQUIPEMENTS.

La municipalité a accepté les deux offres de Mme Huet soit 505 \$ pour la porte de garage et de 675 \$ pour la lame de déneigement.

#### **Dans ce numéro:**

Résumé de la dernière  
Séance du Conseil de  
SCG :

10 juin 2022 **1-2**

Annonces Diverses **3**

Pensées de l'éditeur **3**

Avis public **4**

Mots verts du mois:  
juin 2022 **5**

Les jeux en folies **6**

Calendrier :  
Juillet 2022 **7**

**NOMINATION DE M. ROBERT LYMAN À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER.**

Le conseil municipal nomme M. Robert Lyman à titre de directeur général et greffier-trésorier et responsable des affaires électronique, des comptes clicSEQUR pour le gouvernement québécois.

**NOUVEAU RÔLE POUR M. FRÉDÉRIK LEE.**

La municipalité a nommé M. Frédérick Lee au poste suivant: directeur général adjoint, greffier-trésorier adjoint, et agent de vitalisation.

**SIGNATURE DE L'ENTENDE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION**

La municipalité a signé une entente afin d'améliorer le service avec une nouvelle génération technologique.

**SOUMISSION POUR LAME À NEIGE 45.**

La municipalité a accepté une soumission pour une lame à neige 45 dans le but de remplacer une des lames existantes.

**DÉSIGNATION DES INSPECTEURS EN URBANISME CONCERNANT L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME.**

La municipalité a désigné les inspecteurs attitrés et suppléants afin de faire appliquer les règlements en matière d'urbanisme.

**NOMINATION DE L'INSPECTEUR EN COURS D'EAU.**

La municipalité a nommé M. Robert Lyman à titre d'inspecteur des cours d'eau pour la gestion des castors et des débordements des cours d'eau de la municipalité.

**MANDAT À LA MRC DE LA MITIS POUR RÈGLEMENT SUR LA COUPE ABUSIVE.**

La municipalité mandate la MRC pour produire un règlement sur les coupes abusives et tout règlement approprié avec une consultation municipale.

**ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION FORESTIER DU GROUPEMENT FORESTIER MÉTIS-NEIGETTE INC..**

La municipalité a accepté le plan d'aménagement du groupement forestier qui devra aviser la municipalité 2 jours avant le début des travaux afin que des photos de l'état des lieux soient prises pour s'assurer de la remise en état des lieux à la fin.

**ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR PHASE DEUX DES CHANGEMENTS DE FENÊTRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE.**

La municipalité a accepté la soumission au montant de 19 973.86 \$ de Construction Gides April inc. pour la phase deux du projet.

**DEMANDE AU FOND PRIMADA.**

La municipalité a mandaté M. Robert Lyman de faire une demande de subvention au fond PRIMADA pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ afin d'améliorer la qualité de vie des aînés sur son territoire.

## A VENDRE

**SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU A VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.**

**DEMANDER ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025**

- système de son à vendre ; lecteur de 5 cd, lecteur de cassette, radio AM-FM  
Le prix demandé est de 125 \$.  
Demander M. Yves Fournier au 418-798-8386

## ÉCHO DE LA FABRIQUE

**Si vous êtes intéressés à faire du bénévolat au sein de la Fabrique, la nouvelle clôture du cimetière devra être peinte. Vous pouvez communiquer avec Mme Bibiane Gagnon au 418 798-4569 ou M. Réjean Blanchette au 418 798-4338 Afin de donner votre nom. Merci à vous et bonne journée.**

## FERMETURE POUR VACANCES

**Le bureau sera fermé du 24 juin au 3 juillet inclusivement pour les Vacances du Directeur Général.**

**Pensées de l'éditeur: Le beau temps est arrivé... au feu de broussaille vous devez vous méfier.**



## **AVIS PUBLIC**

La municipalité de Saint-Charles-Garnier veut vendre un article par appels d'offres. Vous avez jusqu'au jeudi, 7 juillet 16h00 pour nous faire parvenir une offre par la poste au 38, rue Principale C.P. 39 Saint-Charles-Garnier, G0K 1K0, ou par courriel au: [stcharles@mitis.qc.ca](mailto:stcharles@mitis.qc.ca).

Ponceau métallique de 21 pieds de long. Le soumissionnaire gagnant devra par ses propres moyens disposer du tuyau en entier et par le fait même le déménager d'endroit.



**Bonjour !**

*Je monte présentement une liste de contacts des citoyens de ma circonscription afin que je puisse les informer, à l'occasion, de nouvelles locales importantes via une info-lettre.*

*C'est un moyen direct et efficace qui nous permet aussi d'échanger ensemble.*

*Pour ce faire, j'aimerais noter votre adresse de courrier électronique.*

*Vous pouvez m'écrire à [pascal.berube.matn@assnat.qc.ca](mailto:pascal.berube.matn@assnat.qc.ca)*

**Merci !**

<https://www.youtube.com/watch?v=9ZVUP6SpEyw>

**Votre député, Pascal Bérubé**

Veillez agréer mes salutations distinguées,

**Stéfany Pelletier | Adjointe**



Bureau du député de Matane-Matapédia

**MÉTÉO MÉDIA: 1-833-586-3836**

**ENSUITE FAITE LE 1 ( POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC)**

**PUIS LE 7 ( POUR RIMOUSKI)**

**FINALEMENT LE 1 (POUR PRÉVISION LOCALE**

## **Le Mot vert du mois – « Message aux bacs bruns de fond de cours » - Juin 2022**

Bonjour à toutes et tous,

La neige est fondue, la chaleur est revenue et on sort un peu plus. On remarque alors un peu plus les bacs bruns dans le fond des cours, ces oubliés qui depuis 5 ans semblent laissés à l'abandon pour des motifs aussi frivoles que « J'ai pas le temps », « Ça pu » ou l'inoubliable « Je ne génère pratiquement pas de matière ».

Et si on se lançait un défi : **Si votre bac brun est toujours dans le fond de votre cours, ramenez-le avec ses confrères bleus et verts cet été!** Vous verrez, ce n'est pas compliqué.

« *J'ai pas le temps* » : Ce n'est pas plus long mettre dans un sac compostable ou un bac de comptoir vos résidus de table, pelures de patate, cœur de pomme ou restes oubliés au frigo un peu trop longtemps. Ensuite, le geste pour le mettre dans le bac brun ou le bac vert dehors est le même. On a testé, aucun des deux couvercles n'est vraiment plus lourd que l'autre, mais celui du bac brun est plus vert!

« *Ça pu* » : Durant l'été, la collecte du bac brun est à chaque semaine dans la majorité des municipalités. Faites vider votre bac régulièrement et l'affaire est Ketchup (également accepté dans le bac en passant). Dans le pire des cas, un peu de bicarbonate de soude.

« *Je ne génère pratiquement pas de matière* » : À moins que vous ne cuisinez pas, que vous finissez toujours vos assiettes, que vous n'avez jamais de produits passé date, que vous n'avez aucune plante ou jardin à la maison, que votre compost à la maison accepte la viande et les produits laitiers, que vous avez des animaux qui dévorent tout ou que vous possédez un trou noir qui gobe tout, ce qui aurait éviter à la NASA bien des dépenses pour la photo d'un à des années lumières, vous générez des matières compostables et donc vous pouvez utiliser le bac brun. Pas besoin de le remplir pour l'utiliser.

Rappelez-vous que le bac brun ce n'est pas juste pour l'environnement, c'est aussi afin de réduire vos coûts de gestion de matières résiduelles et donc vos taxes. Vous payez déjà 15\$ par habitant pour le traitement des matières, peu importe la quantité. Si vous n'utilisez pas votre bac brun, vous payez en plus pour enfouir inutilement des matières qui auraient pu être compostées! Pourquoi payer en double?

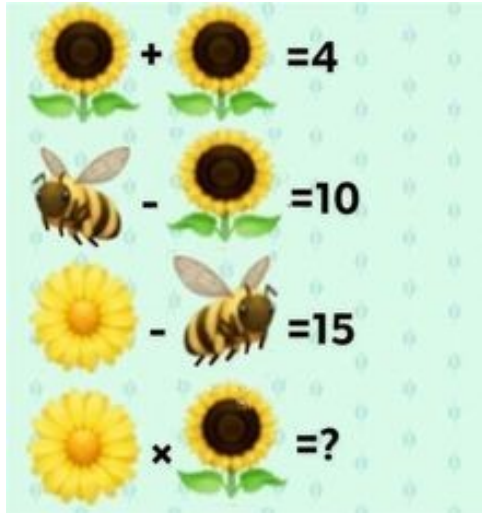
Pour plus d'information sur le bac brun, Pour plus d'information, rejoignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca). À la prochaine!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

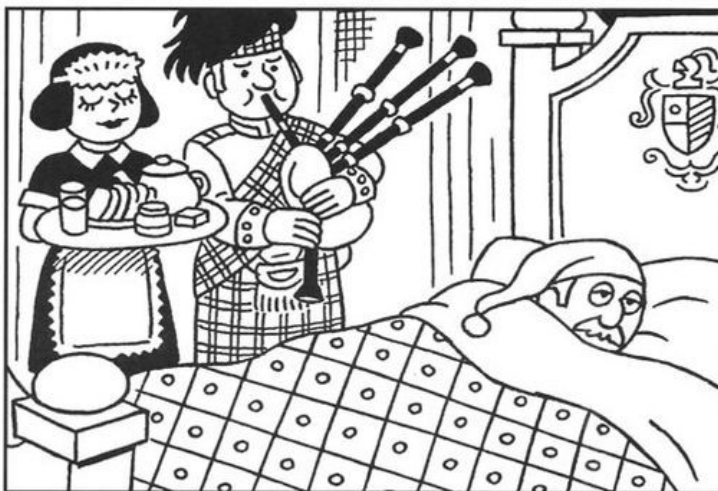
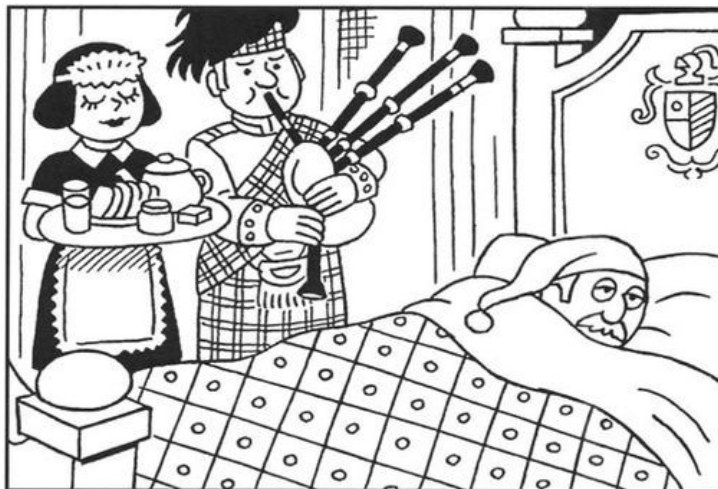
|                                                                                       |                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Site web : <a href="http://www.ecoregie.ca">www.ecoregie.ca</a>                       | Facebook : <a href="https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis">@RITMRMatapediaMitis</a> |
| Courriel : <a href="mailto:matresi@mrcmatapedia.qc.ca">matresi@mrcmatapedia.qc.ca</a> | Courriel: <a href="mailto:matresi@mitis.qc.ca">matresi@mitis.qc.ca</a>                     |



|   |   |   |   |  |   |   |   |   |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
|   |   |   |   |  |   |   |   | 8 |
| 9 |   |   |   |  | 8 | 1 | 4 | 6 |
| 1 |   |   |   |  | 3 |   |   |   |
|   |   |   |   |  |   |   |   |   |
|   |   |   |   |  | 2 |   |   | 7 |
| 6 | 5 | 8 | 9 |  |   |   |   | 1 |
| 3 |   |   | 8 |  |   |   |   |   |
|   |   |   | 6 |  |   |   |   | 4 |
|   |   |   | 5 |  |   | 1 | 7 | 6 |

Ces deux dessins semblent identiques. En fait, ils ne le sont pas. A toi de trouver les 7 différences qui les séparent.









788755





juillet 2022



| DIMANCHE | LUNDI | MARDI                                                                                     | MERCREDI                                                                                                    | JEUDI                  | VENDRE-<br>DI                  | SAMEDI |
|----------|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------|
| 31       |       |                                                                                           |                                                                                                             |                        | 1<br><b>FÊTE DU<br/>CANADA</b> | 2      |
| 3        | 4     | 5<br>    | 6<br>                      | 7                      | 8                              | 9      |
| 10       | 11    | 12<br>  | 13<br>Pleine<br>Lune<br> | 14                     | 15                             | 16     |
| 17       | 18    | 19<br> | 20<br>                   | 21                     | 22                             | 23     |
| 24       | 25    | 26<br> | 27<br>                   | 28<br>Nouvelle<br>Lune | 29                             | 30     |

Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499  
MRC: Renaud Bisson-Dion,  
agent de développement (Jeudi a.m.)  
MRC: Michel Lagacé,  
inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)  
Service d'urgence: 911  
Info-Santé CLSC: 811  
CLSC: 798-8818  
Caisse Populaire: 723-6798  
C. Pop.: Lynda Béland poste: 7322314  
Postes Canada: 798-4155  
La Fabrique:  
Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)  
798-4166 (résidence)  
Club de l'âge d'or  
Mme Laurianne Huet Présidente (418) 798-4228  
SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141  
Ministère des transports (418) 775-8801

### LÉGENDE



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO 19h-19h30



AFEAS



MESSE



COMPOST

Responsable du Charlois:  
Robert Lyman  
TEL.:(418) 775-4205  
Poste 2025  
COURRIEL:  
stcharles@mitis.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR  
INTERNET:  
www.municipalite.saint-  
charles-garnier.qc.ca